

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 25/08/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Pôle de Chirurgie – Service : O.R.L./O.P.H. – Unité : O.P.H / Consultations OPH
2	LIBELLE DU POSTE : Orthoptiste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 2174
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE – TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'orthoptiste participe à l'aide de la consultation ophtalmologique (OPH) et à la réalisation des examens d'électrophysiologie. Dans son activité, il est habilité à réaliser un interrogatoire et à recueillir les informations concernant le patient et son entourage dans le respect du secret professionnel.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du service d'Ophtalmologie
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Box d'examen orthoptiques
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Poste à plein temps
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Réaliser un bilan orthoptique comportant l'étude des axes sensoriel, moteur et fonctionnel de la vision :<ul style="list-style-type: none">• Mesurer la réfraction et l'acuité visuelle ;• Etudier les mouvements oculaires enregistrés ou non ;• Etablir un bilan des déséquilibres oculomoteurs ;• Faire une analyse fonctionnelle des troubles neuro-visuels ;- Aider à la consultation OPH ;- Réaliser des examens d'électrophysiologie ;- Effectuer la prise en charge orthoptique pour :<ul style="list-style-type: none">• Des strabismes ;• Des paralysies oculomotrices ;• De l'amblyopie ;• Des hétérophories ;• Des troubles de la vision binoculaire et de ses déséquilibres ;• Des troubles neurosensoriels, fusionnels et accommodatifs ;• Des troubles de l'orientation du regard et des mouvements oculaires ;• Des troubles neuro-ophtalmologiques des pathologies générales ;• Des troubles de la communication visuelle ;• Des déficiences visuelles d'origine périphérique ou neuro-ophtalmologique.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer aux réunions de service ;- Former des nouveaux agents.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : ORTHOPTISTE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Certificat de capacité d'orthoptiste

S: Sensibilisation, **A:** Application; **E:** Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Réalisation d'actes d'orthoptie ;			X
	- Aide à la consultation OPH ;			X
	- Réalisation des examens électrophysiologiques ;		X	
	- Sens de l'organisation ;			X
	- Faire preuve d'esprit d'équipe ;			X
	- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels ;		X	
	- Faire preuve de rigueur ;			X
	- Capacités d'organisation, de planification et d'adaptation ;			X
	- Respect de la confidentialité des informations.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Sur un poste similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum.
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :